Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA CHAUDES-AIGUES
Numéro du lot	fd15-347
COMMUNE(S)	CHAUDES-AIGUES
Massif chevreuil	Aubrac
Massif cerf	UG Vallée de la Truyère

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	Gemarin Rémy
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	Impasse des chenes , 15110 Jabrun
Téléphone (fixe et portable)	0680789756
Courriel	remygemarin@yahoo.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1760.00	Surface Totale: 4096.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2024 / 2025

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	26	33	6	65	20		
Réalisation année précédente	30	35	0	65	20		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Hausse				Baisse		
Attribution théorique					46		
DEMANDE 2024 / 2025	30	35		65	20		

Fait le mercredi 13 mars 2024 à Jabrun Signature